ACADÉMIE ROYALE
DE
CHIRURGIE
C ____ N

IV 1101

Il est du a Monsieur Hevin par l'Academie Royale de Chirurgie, depuis l'Année 1741, pour les ports de Lettres, de Mémoires pour les prix, de pieces Anatomiques, et de livres venant des pays étrangers, et envoyés sans etre affranchis, et pour l'Achapt de Registres grands et petits, de parchemin, papiers &c, pendant Le Secrétariat des Correspondances qu'il a rempli - La Somme de - - - - 725.# 13.s

Dans le comité tenu a la fin de la seeance de l'academie le dendy vingt cinq novembre mil sept cent cinquante et un il a ete arreté que monsieur hevin serait remboursé des avances par luy faites pour l'academie sur les fonds qui sont entre les mains de monsieur le tresorier. a paris ce 29. 9bre 1751

Morand

secretaire perpetuel

ACADEMIE NATIONALE DE MEDECINE

ARC 11
d. 65
n° 1

J'ay receu de Monsieur Loubert Trésorier de l'Academie Royale de Chirurgie le Contenu au present mémoire : a paris ce quatorze Decembre mil sept cent cinquante et un. Zevin

xxiii. Cotte LL.

~~xxiii. Cotte LXb.~~

723. 13

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE